

SPEZIALTRANSFER U-LIGEN

Spezialtransfer:	Spieler eines Vereins, welcher keine U17 Mannschaft haben dürfen in einem anderen Verein in dessen U17 Team (in keinem anderen) mitspielen. Sie sind aber weiterhin für ihren Stammverein in allen anderen Teams spielberechtigt.
Kosten:	Vereine, welche für die aktuelle Saison keine eigene U17 Mannschaft gemeldet haben, können ihre Spieler zu folgenden Konditionen transferieren: Die Kosten für den Hin- und Rücktransfer betragen total CHF 100.00, exkl. 8.1% Mwst. plus Umtriebsentschädigung von CHF 75.00 pro Spieler.
Dauer:	Spezialtransfers sind eine Saison gültig. Spezialtransfers werden nicht automatisch für die nächste Saison verlängert.

- Das gleiche gilt für die U11, U13 und U15!
- Spezialtransfers müssen per e-mail (waterpolo@swiss-aquatics.ch) vor dem ersten Einsatz, inkl. Bestätigung des Stamm-Vereins, eingesendet werden.
- Die beiden Vereine erhalten von der Geschäftsstelle eine Bestätigung für den/die neuen Spieler. Eine neue Playercard ist nicht notwendig.
- Die Spieler zeigt die gültige Playercard und das Bestätigungsschreiben von Swiss Aquatics Waterpolo.

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



TRANSFERST SPECIAUX U-LIGUES

- Transferts spéciaux : Les joueurs d'un club qui ne dispose pas d'équipe U17 ont le droit de jouer dans l'équipe U17 (et aucune autre) d'un autre club. Ils gardent toutefois le droit de jouer dans toutes les équipes de leur club de base.
- Coûts : Les clubs qui n'ont pas inscrit une équipe U17 pour la saison peuvent transférer leurs joueurs dans les conditions suivantes :
Les frais du transfert aller-retour s'élèvent à CHF 100.00 au total, excl. 8.1% de TVA, plus une indemnité de travail de CHF 75.00 par joueur.
- Duré : Le transfert spécifique est valable pour une saison. Les transferts spécifiques de la saison passée ne sont pas automatiquement prolongés.

- Le même principe s'applique à la U11, U13 et U15!
- Les transferts spécifiques doivent être annoncés par e-mail (waterpolo@swiss-aquatics.ch) avant leur premier engagement de jeu, incl. une "déclaration de libre sortie" de la part de l'ancien club (de base).
- Les clubs reçoivent ensuite une lettre de confirmation pour le(s) nouveau(x) joueur(s) par le secrétariat central. Un nouveau Playercard n'est pas nécessaire.
- Le joueur présente le Playercard original valable et la lettre de confirmation de Swiss Aquatics Water Polo.

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS

